

# Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex

Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87

communication@mundolsheim.fr

**CIR. n° T 2024 77**

## ARRETE MUNICIPAL

### **Le Maire de la Commune de Mundolsheim,**

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

**VU** le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

**VU** les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

**VU** l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

**CONSIDERANT** la demande de Monsieur Artak Melkonyan pour des travaux de construction au n°12 de la rue Saint Thomas le 6 décembre 2024, à Mundolsheim,

### **a r r ê t e**

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement le vendredi 6 décembre 2024 de 12h à 16h, comme suit :

#### RUE SAINT THOMAS

Ajouter Réglementation 4.03.05. :

VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE  
« GENANT »

- Stationnement interdit au droit du chantier au niveau du n°12 de part et d'autre de la rue.

Ajouter Réglementation 2.02.01

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Circulation interdite de 12h à 16h
- Mise en place d'un panneau de déviation au début de la rue (intersection rue du Gal Leclerc) vers la rue de la gare.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par monsieur Artak MELKONYAN.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- M Artak MELKONYAN – 12 rue Saint Thomas– 6745 MUNDOLSHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune le 04/12/2024

Fait à Mundolsheim, 4 décembre 2024

Pour le maire et par délégation

Cathie PETRI



Adjointe au maire